

COMMUNE DE DOHEM

COMPTE RENDU DE RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du jeudi 27 NOVEMBRE 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le vingt-sept du mois de novembre à vingt heures se sont réunis à la mairie de DOHEM, les membres du Conseil municipal de la Commune de Dohem, sous la présidence de M David DAMBRUNE, Maire de Dohem, dûment convoqués le 18 novembre 2025

Étaient présents : David DAMBRUNE, Luc AZELART, Dorothée ANNEBICQUE, Adrien DILLY, Frédéric LELEU, Eugéna RITAINÉ, Roselyne GUILBERT, Nelly MINET, Anthony GOMEL, Isabelle BAHEU, Doriane DELHEZ,

Étaient absents ou excusés : Michelle LEFEBVRE (procuration donnée à Dorothée ANNEBICQUE), Joseph CARLIER, Etienne DILLY, Auxence GARACHE

Secrétaire de séance : Roselyne GUILBERT

Assistait également : Angélique BROUSSART

En exercice : 15 Présents : 11 procurations : 1 Pour : 12 DONT UNE PAR PROCURATION

Contre : 0 Abstention : 0

Délibération n° 34/2025 : approbation de la nouvelle grille tarifaire bris de vaisselle salle des fêtes

Suite à l'achat du robot aspirateur laveur pour la salle des fêtes, Monsieur le Maire expose qu'il serait préférable d'ajouter sur la grille tarifaire les termes suivants : « en cas de détérioration du robot aspirateur laveur, celui-ci devra être remplacer à l'identique (même marque, même modèle) »

Le tarif des sacs poubelles décidé par la CCPL sera inscrit également :

- Ordures ménagères 110L = 8€ TTC l'unité
- Emballages légers seuls 110L = 4€ TTC l'unité

Tableau des nouveaux tarifs en annexe

Après délibération, Le Conseil Municipal adopte la nouvelle grille tarifaire à l'unanimité.

Ces tarifs seront appliqués à compter du 1^{er} janvier.

Ainsi fait et délibéré en mairie les jours, mois et an susdits

Copie transmise à la sous-préfecture pour avis.

Pour extrait conforme

Rendu exécutoire après dépôt

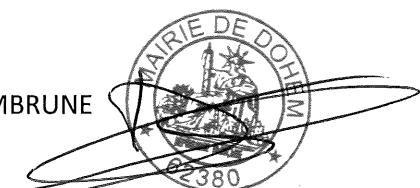
en Sous-préfecture de Saint Omer le 29/11/2025

et publication le 02/12/2025

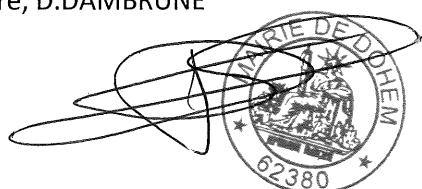
Dohem, le 27/11/2025

Le Maire,

David DAMBRUNE



Le Maire, D.DAMBRUNE



Le secrétaire de séance